DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

Commune de Hourtin Rue des Mascottes

PA 033 203 25 0001



Lotissement "Le Domaine des Tamaris"



PLAN D'ENSEMBLE FIGURATIF



Maître d'ouvrage Maître d'oeuvre CAP Développement

7 boulevard de Lattre de Tassigny

85 180 LES SABLES D'OLONNE

Tel : 06 63 62 00 43

Pierre De Juli

SELAS AUIGE

220 Cours Gambetta 33 400 TALENCE Tel: 05 57 35 35 80

Dossier: 25.030

Date d'édition : Sept. 2025

HOURTIN LOT N°20 "Le Domaine des Tamaris"

Plan de vente

Superficie du lot = 659 m^2 Référence cadastrale : Section CB n°2 partie 15.20 15.20 .14.75 -19.0 3.0--19.0--19.0- 🖒 -16--16-*15.15 -3.0-*15.16 15.10 *15.13 *15.11 *15.11 15.12 15.11 15.06 15.07.15.08

-11.5-

LEGENDE Lots privatifs Arbres existants

Voirie partagée Accès / allée de desserte

Espaces verts communs

Stationnements

Accès aux lots

Végétation à conserver et/ou à renforcer

Zone d'implantation des constructions A l'intérieur de la zone, si recul : $R \ge H/2$ avec un minimum de 3m

Branchements et altimétries

Electricité

0.00 Altimétrie du terrain naturel Eau potable

0.00 Cote de nivellement voirie projet

Télécom

Eaux usées

Eaux pluviales

AVERTISSEMENTS ET OBLIGATIONS

- Les superficies des lots sont données à titre indicatif. Elles sont susceptibles d'être modifiées après bornage définitif des lots.
- 2. Ecoulement des eaux pluviales "Article 640 du code civil": chaque acquéreur doit supporter sur son terrain l'écoulement naturel des eaux pluviales provenant des fonds supérieurs
- 3. La position des ouvrages techniques (branchements, coffrets, candelabres, grilles et végétaux plantés, etc. ...) est donnée à titre indicatif. Elle est susceptible d'être modifiée par le maître d'ouvrage.
- 5. Les acquéreurs des lots ne pourront s'opposer à la réalisation d'une fondation à l'intérieur des lots, rendue nécessaire pour la pose des bordures prévues en limite de propriété.
- 6. Les points altimétriques au niveau des lots sont indicatifs. Ils correspondent au levé réalisé avant aménagement d'ensemble du lotissement